

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Montepidon

63440 SAINT PARDOUX

N° CE2026-01-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 10 juillet à 10h00, les membres des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge se sont réunis à Saint Pardoux, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat Mixte de Sioule et Morge, Grégory BONNET.

Date de convocation : 29 juin 2026.

MIS EN LIGNE LE

Nombre de membres : en exercice : 20

Présents : 12 Pouvoirs : 0

Votants : 12

29 JUL. 2026

Présents :

Membres appartenant au Comité syndical :

Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Gregory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Marc CARRIAS (EFFIAT); Carmen FUENTES (COM. COM. PLAINE LIMAGNE); Laurène LESCURE (SAINT PARDOUX); Didier MANUBY (Les ANCIZES COMPS); Pierre MONTEIL (SAINT ELOY LES MINES); Alexis RENARD (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Monique ROUSSET (SAINT GERVAIS D'Auvergne).

Membres n'appartenant pas au Comité Syndical : Michèle BARBECOT.

Excusés :

Membres appartenant au Comité syndical :

Elie CHAFFRAIX (LA CELLETTE); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Olivier COUCHARD (MANZAT); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Damien RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Membres n'appartenant pas au Comité Syndical : Michel PAQUET.

Monsieur Alexis RENARD a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT DES CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES EAUX ET DE LA REGIE D'ASSAINISSEMENT DE SIOULE ET MORGE

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le candidat le plus âgé est élu.

Grégory BONNET, Président, propose la candidature de Luc CAILLOUX pour la 1^{ère} Vice-Présidence des deux Conseils d'Exploitation.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Résultats du premier tour de scrutin :

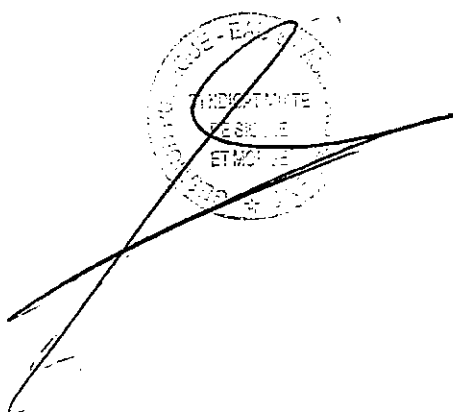
- Nombre de délégués présents : 12
- Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote (abstentions) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L66 du Code électoral) : 0

e. Nombre de suffrages exprimés (a – b – c – d) : 11

f. Majorité absolue : 6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Luc CAILLOUX	11	Onze

Ayant obtenu la majorité absolue lors du premier tour de scrutin, M Luc CAILLOUX est élu 1^{er} Vice-Président des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge.

A circular official stamp is partially visible, containing the text "REGIE DES EAUX", "REGIE D'ASSAINISSEMENT", and "SILOULE ET MORGE". A large, bold, handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending from the left towards the right.

Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 10 juillet 2026,

-Le Président,

Grégory BONNET